Communication On Progress

2015 – *période du 15/01/2014 au 15/01/2015*

LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES : UN ENGAGEMENT, DES PRINCIPES.

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société Ozitem est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et de manière générale, une atteinte aux droits de la société Ozitem.

Énergy 8 – 132-190 boulevard de Verdun
92413 Courbevoie Cedex
Tél : +33 (0)1 41 99 11 11
Fax : +33 (0)1 41 99 11 02

SOMMAIRE

1 NOTRE ENGAGEMENT AU PACTE MONIDAL DES NATIONS UNIES 3

1.1 RENOUVELLEMENT DE NOTRE SOUTIEN 3

1.2 LA COMMUNICATION 3

1.3 LES CONTACTS 3

2 L'ADHESION AUX 10 PRINCIPES DU PACTE DES NATIONS UNIES 4

2.1 DROITS DE L'HOMME 4

2.1.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM 4

2.1.2 LE SUIVI DE LA SATISFACTION DE NOS COLLABORATEURS 4

2.2 DROITS DU TRAVAIL 5

2.2.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM 5

2.2.2 LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES QUE NOUS SOUTENONS 5

2.2.3 NOS ACTIONS EN MATIERE DE PARITE 6

2.2.4 NOS ACTIONS POUR L'EMPLOI DES SENIORS 6

2.2.5 NOS ACTIONS RELATIVES A LA FORMATION 6

2.2.6 NOS ACTIONS « EMPLOI & HANDICAP » 7

2.3 ENVIRONNEMENT 8

2.3.1 POLITIQUE EN MATIERE D'ENVRIONNEMENT 8

2.3.2 LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET LEURS RESULTATS 8

2.4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 10

2.4.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM 10

2.4.2 AUDIT DES COMPTES DE LA SOCIETE 10

1 Notre engagement au Pacte Monidal des Nations Unies

1.1 RENOUVELLEMENT DE NOTRE SOUTIEN

Courbevoie, le 6 janvier 2014,

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2013, le groupe Ozitem s'accorde à renouveler et poursuivre son engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies pour la deuxième année consécutive.

De ce fait, Ozitem veille à respecter et faire respecter, par l'ensemble de ses parties prenantes, les dix principes fondateurs regroupés en 4 thèmes : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs font partie intégrante de la culture d'Ozitem et sont véhiculées par la Direction au quotidien au travers notamment de notre charte RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

De plus, nous exprimons toujours notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans notre stratégie et dans notre culture commerciale.

Je vous confirme donc le soutien continu d'Ozitem et suis particulièrement fier de renouveler l'engagement d'Ozitem aux dix principes du pacte Mondial des Nations Unies.

Laurent Soulié

Président Directeur Général

1.2 LA COMMUNICATION

Nous communiquons notre soutien au Pacte Mondial des Nations Unies via :

- Notre site internet (www.ozitem.com/le-groupe/demarche-qualite.html) ;
- Nos propositions commerciales ;
- Notre site intranet destiné aux collaborateurs Ozitem (https://intranet.ozitem.com/) ;
- Notre Newsletter bimestrielle, l'Ozinews ;
- Notre livret d'accueil remis à tous nouveaux collaborateurs.

Ces canaux de communications permettent à l'ensemble de nos collaborateurs et à l'ensemble de nos clients d'être informés de notre adhésion au Pacte Mondial.

1.3 LES CONTACTS

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de vos interlocuteurs concernant l'adhésion d'Ozitem au pacte mondial des Nations Unies :

Laurent SOULIE
Président Directeur Général
laurent.soulie@ozitem.com

Anne EPINEUZE
Responsable Qualité
anne.epineuze@ozitem.com

2 L'adhésion aux 10 principes du pacte des Nations Unies

2.1 Droits de l'Homme

Principe 1. Les entreprises sont invitées à **promouvoir** et à **respecter** la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe 2. Les entreprises sont invitées à veiller à **ne pas se rendre complices** de violations des droits de l'Homme.

2.1.1 Politique du groupe Ozitem

Ozitem s'engage à respecter la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Nos prestataires et sous-traitants sont soumis au droit français et se doivent de le respecter contractuellement avec Ozitem.

Un comité d'entreprise constitué des délégués du personnel est mis en place et se réunit à intervalles réguliers, permettant un espace de parole des représentants du personnel.

Nos commerciaux sont sensibilisés à vérifier que nos consultants travaillant dans les locaux clients sont respectés dans leur travail par nos clients.

2.1.2 Le suivi de la satisfaction de nos collaborateurs

Une enquête de satisfaction anonyme est adressée chaque année à l'ensemble des collaborateurs et permet de relever d'éventuelles insatisfactions.

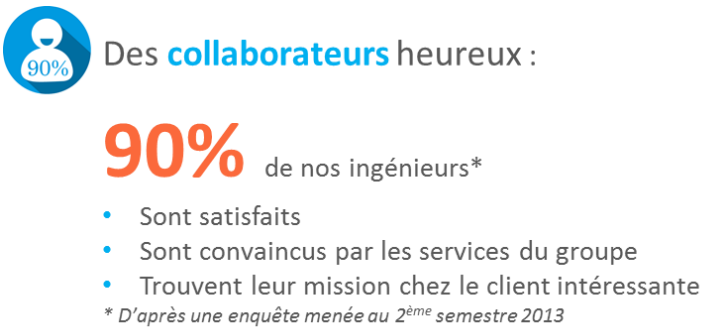

Les insatisfactions sont traitées et des plans d'actions sont mis en place pour améliorer le climat de l'entreprise.

L'enquête 2014 a été adressée en décembre et les résultats ne sont pas encore parus. Dans le cadre de l'amélioration continue de la satisfaction de nos collaborateurs, le questionnaire administré a été revu afin d'intégrer les même axes que le questionnaire de l'organisme « Great Place To Work ».

Cependant l'enquête 2013 a fait paraître que les collaborateurs étaient à la demande d'informations concernant les formations disponibles. Un catalogue de formations a donc été publié en avril 2014 sur le site intranet du groupe, permettant à tous les collaborateurs de demander les formations qu'ils jugent nécessaire à leurs montées en compétence.

2.2 DROITS DU TRAVAIL

Principe 3. Les entreprises sont invitées à respecter la **liberté d'association** et à reconnaître le **droit de négociation collective**.

Principe 4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du **travail forcé ou obligatoire**.

Principe 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du **travail des enfants**.

Principe 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute **discrimination en matière d'emploi et de profession**.

2.2.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Ozitem s'engage à respecter le code du travail français en mettant en place une veille réglementaire en matière de droit du travail. La Direction des Ressources Humaines d'Ozitem est garant de ce suivi.

A ce jour, aucune plainte n'a été déposée à l'encontre d'Ozitem au sujet du non-respect du droit du travail.

La direction participe et promeut des actions humanitaires, telles que les vergers de Gally, Action contre la faim, les ateliers du bocage.

L'ensemble de nos fournisseurs sont soumis au droit français et ils s'engagent contractuellement à respecter la législation en vigueur.

2.2.2 LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES QUE NOUS SOUTENONS

Ozitem soutient depuis plusieurs années des associations humanitaires.

Les vergers de Gally

Depuis 2 ans, Le CE d'Ozitem fait appel aux services des vergers de Gally, qui livre chaque semaine une corbeille de fruits au siège social. En choisissant ce service, la société s'inscrit comme "Entreprise citoyenne", attentive à la santé de ses collaborateurs et solidaire de la recherche contre le cancer. Les vergers de Gally, en partenariat avec la Fondation de France, donnent à chacun la possibilité de s'informer et de participer à la recherche contre le cancer.

Action contre la faim

Pour la 3ème année consécutive, Ozitem a soutenu Action contre la Faim en participant au Challenge contre la Faim le 13 juin 2014. Le principe de cette course solidaire est de parcourir des kilomètres pendant 1h30 ou de suivre un cours de zumba pendant 1h30. Ozitem s'engageait alors à reverser à Action contre la faim, 15€ par kilomètre parcouru ou 15€ toutes les 6 minutes de Zumba, ainsi qu'un don forfaitaire de 10€ par inscrit.

Résultats de notre action contre la faim
15 participants en 2013 // **22 participants en 2014**
3 030 € de dons en 2013 // **5 170 € de dons en 2014**

Les ateliers du bocage

Ozitem fait appel aux ateliers du bocage pour la collecte et le tri des déchets bureautiques (Cf. « 2.3 Environnement »). Les ateliers du bocage appartiennent à la branche économie solidaire et insertion d'Emmaüs France. Ils ont pour mission de :

- favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes par l'activité économique ;
- participer au développement d'une économie responsable ;
- Œuvrer pour la solidarité et préserver l'environnement.

2.2.3 Nos actions en matiere de parite

Depuis le 1er Janvier 2012, le groupe Ozitem a mis en place un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. L'objectif de cette initiative est d'améliorer la progression des femmes dans l'ensemble des métiers du groupe et de favoriser l'égalité de traitement entre les deux sexes.

Développer la mixité des métiers, garantir des niveaux de rémunération équivalents ou accompagner la féminisation de certains postes sont parmi les objectifs prioritaires.

Les trois domaines d'action :

- Le recrutement
- La rémunération effective
- La formation professionnelle

Répartition Hommes / Femmes (Déc. 2014)

	♂	♀
Siège :	55%	45%
Siège et consultants terrain :	87%	13%

2.2.4 Nos actions pour l'Emploi des seniors

La non-discrimination en raison de l'âge et la garantie de l'égalité des chances à l'égard des « seniors » relèvent du respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Le développement de l'emploi des salariés de plus de 50 ans est donc une priorité tout comme la transmission des savoir-faire spécifiques.

Ces deux éléments sont indispensables à la pérennité du groupe Ozitem qui privilégie trois domaines d'action :

- Le recrutement des salariés âgés ;
- Le développement des compétences et des qualifications et accès à la formation ;
- La transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Ages des collaborateurs
De 19 ans à 54 ans

2.2.5 Nos actions relatives a la formation

Une des préoccupations du groupe Ozitem est de favoriser l'accès des collaborateurs aux formations techniques, fonctionnelles ou linguistiques et d'offrir à nos collaborateurs un plan de carrière personnalisé. Ci-dessous, l'extrait d'une communication faite à nos collaborateurs en juin 2014 concernant la formation et les certifications :

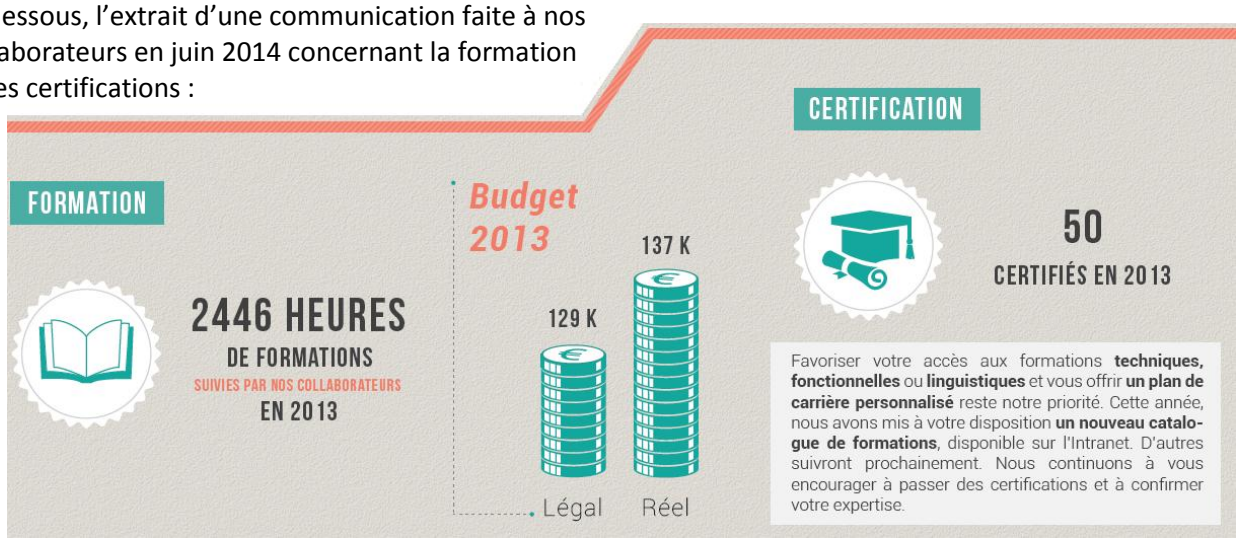

2.2.6 Nos actions « emploi & handicap »

La Direction a mené une action de sensibilisation en juin 2014 concernant le handicap. Cette campagne nommée « Emploi & handicap dépassons les clichés » a été mise en place pour informer et sensibiliser au maintien dans l'emploi en cas de handicap. Une brochure a été communiquée par mail et via notre intranet. Suite à cela un quizz a été mis en place pour tester les connaissances des collaborateurs concernant le handicap dans l'emploi et afin de permettre de faire le point de manière ludique et de dépasser les clichés.

25% des collaborateurs Ozitem ont fait le quizz pour tester leurs connaissances en matière de handicap.

2.3 ENVIRONNEMENT

Principe 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'**approche de précaution** aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à **promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**.

Principe 9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de **technologies respectueuses de l'environnement**.

2.3.1 POLITIQUE EN MATIERE D'ENVRIONNEMENT

Acteur et sujet de l'environnement, Ozitem est consciente des impacts que ses activités sont susceptibles de générer. C'est pourquoi, elle s'engage avec l'ensemble de ses collaborateurs dans une démarche environnementale afin de gérer et maîtriser au mieux les impacts par des gestes et actions quotidiennes.

2.3.2 LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE ET LEURS RESULTATS

Les ressources dont nous disposons au quotidien sont précieuses, il faut les préserver. Dans le cadre de nos activités, nous sommes amenés à utiliser du matériel informatique, gros consommateur d'énergie.

Par la **Virtualisation de 60% de nos serveurs informatiques** au siège et l'utilisation d'ampoules à économie d'énergie, nous diminuons notre consommation énergétique.

Nous **recyclons les déchets** de notre activité de bureau, tels que :

- **le matériel informatique**
  Nous faisons appel aux Ateliers du Bocage (Emmaüs), un centre d'aide par le travail, pour la collecte et le recyclage de nos matériels informatiques obsolètes.
- **les piles**
  Nous disposons d'un container au siège permettant la collecte de nos piles usagées et la reprise de celles-ci par une entreprise spécialisée.
- **les cartouches d'encres et toner**
  Nous disposons d'un container au siège permettant la collecte de nos piles usagées et la reprise de celles-ci par une entreprise spécialisée.

De plus, Ozitem a fait le choix de doter un technicien, se déplacant sur les sites clients, d'un **véhicule électrique**. Cette action nous permet de diminuer notre impact environnemental.

Dans le cadre de notre activité commerciale, nous publions des brochures, journaux, etc, et afin de limiter notre impact environnemental nos **imprimeurs sont certifiés Imprim'Vert®**. Cette certification implique qu'ils respectent les 5 critères suivants :

- l'élimination conforme des déchets dangereux ;
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux ;
- la non utilisation de produit toxique ;
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle ;
- le suivi des consommations énergétiques du site.

Au-delà de la selection de nos fournisseurs d'impressions, notre politique d'achat responsable nous engage à acheter des **fournitures de bureau labellisé NF Environnement**. A ce jour 80% de nos fournitures respectent cet engagement.

Nous **sensibilisons, au quotidien mais aussi via notre charte RSE**, nos collaborateurs aux gestes simples et éco-citoyen. Les gestes simples communiqués sont les suivants :

Agissons ensemble...
10 gestes simples pour devenir éco-citoyen

- Éteignons notre ordinateur et notre écran lorsque nous quittons le bureau
- Éteignons la lumière lorsque celle-ci est superflue ou lorsque l'on est la dernière personne à quitter une pièce
- Réduisons nos impressions : n'imprimons les documents que lorsque cela s'avère nécessaire et privilégions des impressions recto/verso ou multipages
- Réduisons nos déchets : limitons nos consommations de papier et remplaçons les gobelets en plastique par des mugs
- Jetons nos déchets de manière responsable en les triant et en utilisant les moyens de collecte mis à notre disposition pour permettre leur recyclage
- Réduisons nos déplacements professionnels et optons pour des réunions téléphoniques ou virtuelles (visioconférences)
- Pensons au covoiturage et utilisons les transports en commun plutôt que la voiture ou la moto lorsque cela est possible

2.4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10. Les entreprises sont invitées à agir **contre la corruption** sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

2.4.1 POLITIQUE DU GROUPE OZITEM

Ozitem s'est toujours engagé à promouvoir auprès de toutes ses parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires, etc.) son **Intégrité** et son **éthique commerciale**.

Cet engagement se traduit par la sensibilisation de la Direction de notre force commerciale qui elle-même refuse tout compromis en matière d'éthique.

La **transparence** d'Ozitem vis-à-vis de ses résultats financiers démontre que ces deux valeurs sont fondamentales.

2.4.2 AUDIT DES COMPTES DE LA SOCIETE

Annuellement, un audit est mené par un commissaire au compte dans les 3 mois après la clôture de l'exercice.

Cet audit permet de procéder aux vérifications spécifiques prévues par la loi française, et donc de ce fait à la détection d'activités illicites telles que la corruption.

En exécution de la mission d'audit confiée au commissaire au compte relative à l'exercice clos le 31 décembre 2013, le commissaire au compte certifie « que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de société à la fin de cet exercice. » (Extrait du *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2013* publié le 4 juin 2014).

Ce rapport traduit l'engagement d'Ozitem à :

- refuser toute forme de corruption ;
- respecter le code du commerce Français.

Aucun rapport d'audit de notre commissaire au compte n'a fait état de réserves depuis la création de la société Ozitem.